

Proposition :

Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale

Lundi 23 avril 2018

Présents :

Les représentants des résidents : M ABELLA Maria, Mme GALLEGOS Maria, Mme LONCHAMPT Françoise.

Les représentants des familles : M ABELLA Joseph, Mme BALLAY Colette, Mme BUFFET Désirée, Mme COUSTOURIER Michèle, Mme RICCIARDELLA Marie-Emmanuelle, M ZABONI Gilbert.

Les représentants des membres du personnel : Mme ABADA Kheira, Mme COMTE Martine, Mme LAINE Annick.

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme EYMERI WEIHOFF Isabelle, Mme TORRES Simone.

La direction de la Résidence Irène Joliot Curie : Mme CHIZELLE Véronique

Les invitées : Mme GOBBO Valérie, Mme SURIANO Alexie.

Excusés :

Les représentants des membres du personnel : Mme LOCATELLI Véronique

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme BERNARD Chantal, Mme ROY Nathalie

Secrétaire de séance : Mme KOCHBATI Khedija

Début de réunion : 17 h

Ordre du jour

1. Adoption du compte-rendu du CVS du 5 février 2018.
2. Résultats des élections du CVS.
3. Installation des nouveaux membres du CVS.
4. Élection du Président.
5. Approbation du règlement intérieur.
6. Questions diverses.

Tour de table.

1. Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 5 février 2018

Mme TORRES lit le compte-rendu de la réunion du Conseil de vie Sociale du 5 février 2018. Il est adopté à l'unanimité.

Les tarifications 2018 ont été mises en place à compter du 1er mars 2018. Le ticket modérateur égal au tarif dépendance 5/6 a subi une augmentation d'environ 36 €. Ce tarif a été proposé au budget prévisionnel à 0 % d'augmentation et c'est le Département qui arbitre et décide de la tarification finale. Le tarif hébergement est resté fixe à 61,23 €.

2. Résultats des élections du CVS

REPRESENTANTS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)	
ANNEE 2018/2019	
Participent pour une durée de un à trois ans :	
Les Représentants des Résidents	
>	Mme ABELLA Maria - Présidente Titulaire
>	Mme GALLEGOS Maria - Présidente Titulaire
>	Mme LONCHAMPT Françoise - Présidente Titulaire
Les Représentants des Familles	
>	Mme BALLAY Colette (Mr ALLIBE) - Titulaire
>	M. ABELLA Joseph (Mme ABELLA) - Titulaire
>	Mme BUFFET Désirée - (Mme TRILLES) Titulaire
>	M. ZABONI Gilbert - (Mme PERUGINI) Suppléant
>	Mme RICCIARDELLA Marie-Emmanuelle - (Mme DA CRUZ) Suppléante
>	Mme COUSTURIER Michèle (Mme VALLEE) - Suppléante
Les Représentants du Personnel	
>	Mme COMTE Martine - Titulaire
>	Mme ABADA Kheira - Titulaire
>	Mme LOCATELLI Véronique - Suppléante
>	Mme LAINE Annick - Suppléante
Les Représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS)	
>	Mme TORRES Simone - Titulaire - Vice-Présidente du CCAS, Adjointe aux Solidarités, Cohésion sociale, Économie sociale et solidaire
>	Mme EYMERI-WEIHOFF Isabelle - Titulaire - Conseillère municipale déléguée aux Personnes Âgées, Intergénérationnel
>	Mme BERNARD Chantal - Suppléante - Conseillère municipale déléguée aux Relations avec les adhérents de la santé
>	Mme ROY Nathalie - Suppléante - Conseillère déléguée à l'Accessibilité, Handicap, Lutte contre les discriminations, Égalité femme-homme
La Directrice de l'EHPAD, CHIZELLE Véronique, siège avec voix consultative.	
L'infirmière-coordinatrice de l'EHPAD, Valérie GOBBO	
L'assistante administrative de l'EHPAD, Khédija KOCHBATI	

3. Installation des nouveaux membres du CVS

Le collège des résidents est composé de 3 personnes contre 5 possible.
La Directrice de l'EHPAD siège avec voix consultative (appui technique).

4. Élection du Président

Les 3 représentants des résidents, Mme ABELLA, Mme GALLEGOS et Mme LONCHAMPT, ont été élues Présidentes du CVS à l'unanimité.

5. Approbation du règlement intérieur

Il est adopté à l'unanimité après lecture par Mme TORRES.

Il conviendra d'apporter des modifications sur la signature : « Les Présidentes » au lieu de « Le Président ».

Il est convenu d'élargir la participation du CVS à d'autres techniciens : Valérie GOBBO, Infirmière-coordinatrice, et Khedija KOCHBATI, Assistante de direction, qui siègeront en appui.

6. Questions diverses

Restauration :

- Les repas sont appétissants et abondants (attention au riz qui parfois n'est pas assez cuit).
- Organisation du repas du soir depuis le 9 avril dernier : les résidents de l'EHPAD sont de plus en plus dépendants (GMP à 822 avec 48 personnes sur 60 en GIR 1 ou 2), ce qui conduit à servir de nombreux repas en plateau et en chambre. Avant cette organisation, seuls 9 résidents dînaient en salle de restauration dont la capacité d'accueil est de 60. Beaucoup d'énergie étaient donc utilisée pour descendre les résidents. Le personnel courrait dans tous les sens et de fait moins disponible auprès des résidents dans les étages. L'organisation mise en place et co-construite avec l'équipe a permis la distribution et l'accompagnement des repas de l'ensemble des résidents. La transversalité des tâches des soignants, agents sociaux et cuisiniers a été privilégiée et les 9 résidents sont réunis désormais au petit salon du 1er étage, espace plus petit et plus convivial. Un accompagnement et une information ont été faites auprès des résidents et leurs familles. Cette organisation correspondant à la situation de ce jour. Les résidents apprécient d'être installés dans le petit salon. Une réflexion est en cours pour une restructuration du repas du midi.

Bâtiment :

- Une climatisation mobile sera installée dans toutes chambres hors UPG, ainsi que certains bureaux (lingerie, soignants, accueil...etc.) pour un budget de 12 500 € au lieu de 7 500 € prévus.
- Une vérification des barres de soutien et des portes papier toilettes sera effectuée dans toutes les chambres par la Maîtresse de maison.
- La rambarde de certains balcons est rouillée. La Directrice va interpellier les Services Techniques de la Ville propriétaire du bâtiment. Les travaux sécuritaires sont prioritaires aux travaux d'embellissement.
- Les stores extérieurs situés en hauteur de la salle principale de l'UPG sont usés. Le remplacement sera prévu.

Entretien :

- Les membres du CVS sont satisfaits du travail effectué.

Linge :

- Des vêtements sont parfois abîmés par les machines et certains partent avec le fournisseur qui lave le linge plat et qui ne les retourne pas toujours.
- Certaines familles ont remarqué que la qualité du travail est moins bonne lorsque la titulaire est absente. La cadre infirmière rappelle aux familles qu'il est important d'acheter des vêtements confortables, larges et pratiques à leur parent afin d'éviter de leur faire mal et de trop les manipuler.

Animation :

- Les sorties, les chants, la musique, les animations en général sont très appréciés.
- Le Repas des aînés, la Ferme et la visite à Histobus sont prochainement prévus.

Soins :

- Les toilettes se déroulent généralement bien pour les personnes assez autonomes.
- La prise en charge est quelques fois compliquée pour les plus dépendants pour qui il est parfois nécessaire d'être à deux.
- Les traitements sont parfois refusés par les résidents, l'équipe de soins ne peut pas les forcer à les prendre, le médecin traitant est alors averti.
- En cas de chute, hospitalisation, consultation ou problème médical grave, le référent de la famille est averti et l'information est notée sur logiciel informatique.
- Pour informer les familles d'épidémie gastro ou autres, une communication par mail sera mise en place.

La volonté des familles peut être quelques fois différente et incompatible avec les besoins et les souhaits de la personne âgée. L'infirmière-coordinatrice en collaboration avec les soignants fait régulièrement des évaluations pour adapter le soin au résident et prendre en considération ses souhaits.

Le besoin de personnel soignant est toujours d'actualité. Pour information, la dotation horaire journalière des aides soignants est de 73 h (dont 10 h de nuit comprise). Les aides soignants disposent de 63 h pour s'occuper de tous les résidents entre 6 h 30 et 21 h. Les financements ARS ne nous autorisent pas à avoir plus de personnel. Les contrats d'avenir n'ont pas été renouvelés suite à une décision gouvernementale, leur absence se fait ressentir.

Les intérimaires ont des fiches de secteur qui les guident dans leur travail. Les agents sociaux aident à la distribution des repas, ce qui permet de soulager les agents de soins. Nous veillons à ce que tout le personnel soit respectueux, poli et bienveillant avec les personnes âgées.

Le mois dernier les entrées ont été ouvertes aux personnes âgées extérieures au canton car nous avons eu beaucoup de refus dans les demandes d'admission du Canton.

La Directrice rappelle et insiste sur l'importance de rester anonyme dans les discussions engagées pendant les réunions.

Prochains Conseils de Vie Sociale :
lundi 27 août 2018 à 17 h
lundi 26 novembre 2018 à 17 h

Fin de séance : 18 h 45

Le compte-rendu a été affiché le 17 juillet 2018.